

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE RELATIVE A LA MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT DE LA ZAC DE L'HORLOGE A ROMAINVILLE

Par décision n°2025-344, le Président de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble a prescrit l'ouverture d'une participation du public par voie électronique (PPVE) relative au dossier de mise à jour de l'étude d'impact environnemental et préalablement à l'approbation du dossier de réalisation modificatif n°3 de la Zac de l'Horloge à Romainville.

Cette participation se déroulera du 23 mai au 23 juin 2025 inclus soit pendant 32 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé dans les locaux de l'EPT Est Ensemble.

Pendant la durée de la PPVE, le public pourra consulter le dossier :

- Sur support papier à la Direction de l'Aménagement et des Déplacements d'Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville, du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- En ligne sur le site internet d'Est Ensemble : <https://www.est-ensemble.fr/>

Le dossier de participation consultable et mis en ligne comprendra notamment :

- Le dossier de mise à jour de l'étude d'impact ;
- Le projet de dossier de réalisation modificatif n°3 de la Zac ;
- L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) d'Ile-de-France, en date du 26/03/2025 ;
- Le mémoire en réponse à cet avis.

Le public pourra pendant toute la durée de la participation, formuler ses observations et propositions sur le projet via le registre dématérialisé ouvert à cet effet sur le site internet susvisé.

À compter de l'ouverture de la PPVE, des renseignements sur le dossier peuvent être demandés auprès de la Direction de l'Aménagement et des Déplacements d'Est Ensemble.

Au terme de la participation, le conseil de territoire de l'EPT Est Ensemble se prononcera par délibération, sur l'approbation du dossier de réalisation modificatif n°3 de la Zac de l'Horloge, incluant la mise à jour de l'étude d'impact. Il pourra, au vu des conclusions de la participation, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications aux documents en vue de cette approbation.

La décision prescrivant l'ouverture de la présente participation est consultable sur le site internet d'Est Ensemble.